

<p style="text-align: center;">Programme de formation Comment lancer un groupe sur le modèle de la gouvernance partagée et l'intelligence collective</p>

Public : futurs managers-euses ou coordinateur-trices, responsables d'équipes professionnelles ou bénévoles

Capacité : 15 stagiaires

Durée : 6 x 3h30 = 21h

Prérequis : avoir un projet de création d'un groupe de travail, d'une équipe en devenir

Formatrice : formatrice en intelligence collective pratiquant la gouvernance partagée depuis 13 ans

Introduction :

La gouvernance partagée est un modèle d'organisation où l'on privilégie les relations de coopération et l'autonomie des membres vers plus de responsabilités. L'objectif est de réduire voire supprimer la concentration des pouvoirs entre les mains d'un petit nombre de personnes, pour les répartir parmi celles qui réalisent le travail. Ainsi le groupe s'appuiera sur sa capacité à se répartir les missions, bien communiquer et coordonner ses actions : en un mot, faire vivre l'intelligence collective pour rendre plus efficient le travail collectif. Cette formation s'adresse aux coordinateurs-trices de groupes en cours de création, souhaitant démarrer un projet en gouvernance partagée.

Objectifs :

- Poser le sens de la démarche
- Construire le fonctionnement en intelligence collective : vision partagée et force du groupe
- Mettre en place des espaces de régulations
- Posture du coordinateur-trice

Programme de la formation :

- 1) Poser le sens de la démarche de la gouvernance partagée :**
Poser le pourquoi et le cadre
Déconcentrer les pouvoirs : répartition des missions et des responsabilités, le rôle du ou des coordinateurs-trices
- 2) Construire le fonctionnement en intelligence collective – inclusion/déclusion :**
Accueillir et animer l'écoute, l'acceptation, la place des émotions, la force de la diversité et les temps feedbacks
- 3) Construire le fonctionnement en intelligence collective – organisation du groupe :**
Connaître les stades d'évolution du groupe
Mettre en place un fonctionnement par commissions - cercles et référents
- 4) La communication en cercles**
L'animation des cercles
Les prises de parole
Les espaces de régulations
- 5) Le consentement**
Les prises de décision par consentement versus vote/compromis/consensus :
approche sociocratique
- 6) Posture du coordinateur-trice**

Moyens pédagogiques et techniques :

Pédagogie active :

- Apports théoriques,
- Pratique de travail par le jeu, ateliers de travail collaboratif,
- Jeux de formation,
- Temps d'échanges inter-stagiaires